

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2018205804

Dossier numéro : 2018-11-08/14

Titre

8 NOVEMBRE 2018. - Extrait de l'arrêt n° 153/2018 du 8 novembre 2018 - (Numéros du rôle : 6762 et 6768) annulation

Source : COUR CONSTITUTIONNELLE

Publication : Moniteur belge du 06-12-2018 page : 95947

Entrée en vigueur : 06-12-2018

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

Extrait de l'arrêt n° 153/2018 du 8 novembre 2018

Numéros du rôle : 6762 et 6768

En cause : les recours en annulation de la loi du 14 juin 2017 modifiant l'article 36bis de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, introduits par Ilmi Shabani et par Kismet Bytyci et Pieter Maeyaert.

...

Par ces motifs,
la Cour

- annule l'article 3 de la loi du 14 juin 2017 modifiant l'article 36bis de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel;
- maintient les effets de la disposition annulée;
- rejette les recours pour le surplus.